



## RÉMY COINTREAU

Paris, le 29 juillet 2015

### **ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUILLET 2015**

#### **Païement du dividende en actions ou en numéraire**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Rémy Cointreau s'est réunie le 29 juillet 2015 à Paris, sous la présidence de M. François Hériard Dubreuil.

Cette assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 2014-2015 et a fixé le montant du dividende à 1,53€ par action.

Cette assemblée a décidé d'accorder à chaque actionnaire une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions pour la totalité du dividende mis en distribution.

Le dividende sera détaché le 5 août 2015 et mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement du dividende en actions disposeront d'un délai compris entre le 5 août 2015 et le 16 septembre 2015 inclus, pour en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier. Tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option le 16 septembre à 17 heures au plus tard ne pourra recevoir le dividende lui revenant qu'en numéraire, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Le prix d'émission de l'action nouvelle est fixé à 58,20€.

Si le montant du dividende net auquel l'actionnaire a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exerce son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions légales et statutaires et porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, début de l'exercice en cours. Elles seront délivrées sous la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actionnaires recevront de l'intermédiaire financier, chez lequel leurs titres se trouvent en compte, une demande d'instruction qu'ils devront lui retourner remplie et signée.

Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande aux négociations d'Euronext Paris.

*Contact : Laetitia Delaye – 01 44 13 45 25*